



Entr'Actes, MATAS 1
Modules d'Activités Temporaires et Alternatives à la Scolarité
Maison d'Enfants d'Avenches
Etablissements scolaires de la région Broye



Concept éducatif et pédagogique

MATAS 1 - Entr'actes

Sous la Direction conjointe de
EPS d'Avenches et région
La Maison d'Enfants d'Avenches



*Concept original 2013
Mis à jour octobre 2023*

Table des matières

1. Introduction
2. La structure
3. Le cadre
 - 3.1 Organisation
 - 3.2 Ressources extérieures
 - 3.3 Admission
 - 3.4 Fréquence et horaires
 - 3.5 Les axes de travail
4. Personnel
5. Les axes de travail
 - 5.1 L'approche éducative de la réalité et la théorie du choix
 - 5.2 Les intentions de l'action éducative et pédagogique
 - 5.3 Les contenus éducatifs
 - 5.4 Les contenus pédagogiques
 - 5.5 Les activités alternatives à la scolarité
 - 5.6 Les activités individualisées
 - 5.7 Les activités en soutien à la famille
6. Au fil de la prestation MATAS
 - 6.1 Bilans et réseaux
 - 6.2 Exclusion
7. Évolution du concept
8. Formation professionnelle

1. Introduction

Le MATAS 1 d'Avenches est un Module d'Activités Temporaires et Alternatives à la Scolarité (MATAS), proposé conjointement par le Département de l'Enseignement et de la formation professionnelle (anciennement la DGEO, Direction générale de l'enseignement obligatoire) et la Direction Générale de l'Enfance et la Jeunesse (DGEJ).

Il s'agit d'une classe de 6 élèves, placés sous la conduite de deux professionnels de l'enseignement et de l'éducation.

Ce changement de contexte, de par un autre lieu que la classe traditionnelle mais aussi de par un changement de personnes, de moyens et également de compétences, permet de mettre immédiatement l'élève accueilli dans une nouvelle dynamique qui va favoriser le changement. Le travail du MATAS consiste à mettre en œuvre des stratégies de travail pédagogiques et éducatives différentes de celles d'une classe ordinaire.

2. La structure

En août 2006, des prestations de compétences éducatives mises en place dans la politique socio-éducative, ont été proposées aux élèves et aux différents acteurs de l'école. Les MATAS ont dès lors vu le jour et ont été définis pour les institutions éducatives comme *« une collaboration contractualisée limitée dans le temps (3 mois, renouvelable une fois) avec le milieu scolaire du mineur dans le but de le soutenir dans sa capacité d'acquisition et dans sa capacité de motivation à l'apprentissage, dans les situations à haut risque de rupture scolaire ou de désinvestissement des apprentissages. Ces activités visent d'abord au maintien de l'élève dans la structure scolaire ordinaire, puis à sa réintégration. Ce concept a été défini avec la DGEO et le SESAF »*.

Entr'actes est l'un de ces MATAS 1. Mis sur pied depuis la rentrée scolaire 2009, La Maison d'Enfants d'Avenches est garante de cette prestation. Le MATAS 1 accueille les élèves du cycle 2 (élèves de 3P à 8P) de la Broye Vaudoise et de ses environs et a, au fil du temps occupé divers lieux de la région concernée. Depuis janvier 2023, le Matas a pris ses quartiers dans les locaux tout neufs et aux normes de l'externat de la Maison d'Enfants d'Avenches ; qui permettent d'offrir aux élèves cette « entr'acte », une parenthèse dans leur cursus scolaire dans des conditions qui soient les meilleurs possibles, c'est-à-dire favorables aux divers apprentissages éducatifs et pédagogiques à faire.

Les élèves y sont accueillis pour diverses raisons, souvent en lien avec leur développement psychosocial, éducatif ou affectif qui ne leur permettent momentanément pas/plus de progresser favorablement dans une structure scolaire dite ordinaire et pour lesquels une prise en charge plus individualisée et personnalisée est recommandée. L'orientation au MATAS se fait en effet lorsqu'un élève est en risque de décrochage scolaire et/ou que les problèmes de comportement ne lui permettent plus de fonctionner dans la classe. Cela peut se traduire par des difficultés récurrentes à respecter les règles de classe, à gérer les relations avec les adultes et/ou les pairs et/ou un désinvestissement des apprentissages et pour lesquels les stratégies habituelles de remédiation (tels que les échanges avec l'élève et les parents, les remarques dans l'agenda, les sanctions) n'ont pas d'effets.

« Les élèves sont accueillis en-dehors de leurs établissements scolaires réguliers. Cet accompagnement a pour but de se concentrer sur les difficultés rencontrées tout en envisageant un retour progressif et mieux adapté dans la classe d'origine, ceci en développant de nouvelles attitudes face aux apprentissages scolaires et au savoir-vivre dans le groupe classe (...).

La mission du Matas est de remobiliser l'élève en le responsabilisant et en lui inculquant l'autonomie nécessaire afin de re/prendre son rôle d'élève apprenant. Les notions de respect, de choix, de besoin, etc. ainsi que l'épanouissement personnel font également partie des objectifs visés ».

3. Le cadre

3.1 Organisation

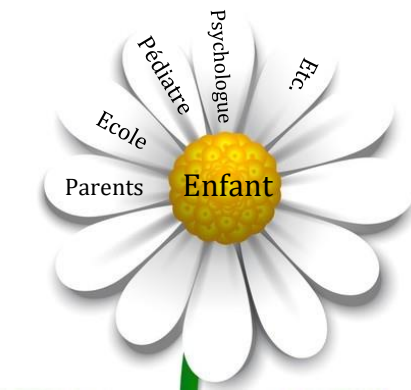
Le MATAS 1 Entr'actes est sous la responsabilité conjointe de deux directions, soit celle de la direction de l'EPS Avenches et Environs ainsi que par la DGEJ (Direction Générale de l'Enfance et de la Jeunesse) représentée par la direction de la Maison d'Enfants d'Avenches.

« Les statuts sont rattachés aux établissements qui emploient le personnel, soit l'EPS d'Avenches en ce qui concerne les enseignantes et la Maison d'Enfants d'Avenches en ce qui concerne le personnel éducatif ».

3.2 Ressources externes

Afin que le suivi de l'élève, s'il est existant, ne soit pas interrompu et également afin de passer le relais pour que les apprentissages socio-éducatifs par l'enfant soient renforcés, les acteurs du MATAS vont soigner la collaboration interdisciplinaire avec la famille et le réseau professionnel externe. Qu'il s'agisse des enseignants de l'enfant, des acteurs du service PPLS, des éducateurs scolaires (ESS), du médecin ou des infirmières

scolaires mais également des psychologues des instances de la région, tous travaillent ensemble autour de la problématique de l'enfant.



3.3 Admission

Le MATAS 1 est réservé aux élèves de la 3-8P.

La demande d'admission émane directement de l'établissement d'origine de l'enfant et est adressée à la direction du MATAS. L'admission dépend de critères préétablis. Une procédure de prise en charge et de fin de prise en charge orchestre le tout (cf. schéma 6.1).

Les documents pour une demande d'admission se trouvent sur le site internet de la Maison d'Enfants d'Avenches, sous l'adresse <https://meav.ch/documents/>.

3.4 Fréquence, horaires et trajets

L'élève est admis au MATAS trois jours par semaine ; du lundi au vendredi, sauf le mercredi. Il passe le reste du temps dans sa classe d'origine pour faire face à la réalité scolaire. L'objectif visé avec l'enfant est sa réintégration progressive puis complète dans la classe d'origine : les jours passés au MATAS vont donc en principe, et selon l'évolution de l'enfant, devenir dégressifs.

Les jours d'accueil sont déterminés par l'équipe MATAS, en fonction des places disponibles, de la dynamique du groupe, des trajets à effectuer et des éventuelles demandes de l'établissement scolaire et/ou des parents (par exemple pour permettre à d'autres mesures d'accompagnement en cours de se poursuivre).

La journée commence à 8h30 et se termine à 15h00. Les trajets entre le lieu de scolarisation de l'élève et Avenches sont assurés par le MATAS. La journée est continue et inclut le repas de midi.

Se référant à l'organisation scolaire, le MATAS est fermé durant le WE, les vacances scolaires ainsi que les jours fériés du canton de Vaud.

4. Personnel

L'équipe du MATAS 1 Entr'actes est composée d'un EPT éducatif et d'un EPT d'enseignement.

Une place de stagiaire pour étudiants en HES/en Pédagogie Curative clinique est offerte afin de leur permettre de réaliser leur formation pratique. Leur suivi est assuré par une éducatrice au rôle de PF (praticien formateur certifié).

5. Les axes de travail

Les axes de travail nécessitent de coconstruire avec l'enseignant/l'école – la famille - l'élève et d'autres acteurs professionnels.

L'équipe travaille donc de manière interdisciplinaire en faveur de l'élève en risque de décrochage scolaire dans une approche globale qui privilégie la place de l'enfant et dans son action, conjugue avec les contraintes scolaires, les réalités familiales, le comportement de l'enfant.

5.1 L'approche éducative de la réalité et la théorie du choix selon W. Glaser

Ces deux approches, chères à la Maison d'Enfants d'Avenches, soutiennent le travail avec les élèves qui fréquentent le MATAS, pour leur permettre d'acquérir des habitudes constructives (versus les habitudes destructives qui ne favorisent ni l'estime de soi, ni la motivation nécessaire au changement et ni ne lui permettent de se responsabiliser).

La théorie du choix part du postulat que chacun est responsable de sa vie et de ce fait, de ses choix, aussi quand on est un enfant, un élève ! Il est dès lors pour l'enfant primordial d'apprendre à faire des choix responsables et efficaces. Cet apprentissage passe par la compréhension du comportement global, soit le lien qu'il y a entre nos actions, nos pensées, nos sentiments et nos manifestations physiologiques.

Pour plus d'information sur ces approches, voir sous

https://meav.ch/wp-content/uploads/2023/01/Approche-educative-de-la-realite_2023.pdf

5.2 Les intentions de l'action éducative et pédagogique

- Accompagner l'élève pour favoriser son bien-être, son développement, son autonomie, ses apprentissages, son intégration sociale et scolaire.
- Créer un contexte et des conditions pour lui permettre de retrouver/conforter son estime de lui-même, d'avoir envie de découvrir et d'apprendre, de persévérer lorsqu'il est en difficultés, d'être créatif.
- Promouvoir le respect de soi-même et de l'autre comme une valeur essentielle dans la relation à soi et à l'autre.
- Favoriser et encourager la communication adéquate et efficace, celle au niveau des ressentis également.

5.3 Les contenus éducatifs

Le travail éducatif avec l'enfant s'articule autour de différents axes et à l'aide d'activités supports qui :

- Permettent à l'élève de valoriser ses ressources et d'en développer de nouvelles tout en mettant en avant ses potentialités : une reprise de confiance en lui-même est bénéfique pour pouvoir développer son estime de soi et être soutenu dans sa motivation à apprendre et dans ses capacités d'acquérir de nouveaux savoirs.
- Permettent des mises en situation en lien avec l'autorité et les règles sociales du groupe, de la famille. Ces activités peuvent être en rapport avec le travail scolaire ou pas. Elles visent non seulement à évaluer et mettre en questionnement le rapport à l'autorité mais également d'apprendre à l'appréhender et la gérer (sentir les limites – trouver ses propres stratégies de mise à distance – gérer les conflits- etc.).
- Abordent un travail relationnel avec l'enfant et sa famille au travers de rencontres qui favorisent la création de liens.
- Favorisent la recherche de solutions comme de mobiliser les ressources familiales ou d'autres ressources externes (par exemple : faire appel à d'autres professionnels du domaine psycho-social). Le passage au Matas peut donc aussi permettre d'envisager d'autres pistes d'action.

5.4 Les contenus pédagogiques

L'enseignement scolaire représente entre 2 et 4 périodes quotidiennes.

Les contenus pédagogiques sont définis par le PER (Plan d'Etudes Romand), référence pédagogique pour l'enseignement et les apprentissages.

L'approche pédagogique et différenciée est abordée de manière plus ou moins alternative. Les axes de travail sont définis en collaboration entre l'enseignant du MATAS 1 et l'enseignante principale de l'élève par le biais

d'un document ad hoc qui vise à poursuivre les objectifs scolaires de l'élève (soit un objectif par domaine sur cinq semaines) renouvelable. Le but étant de garder le lien avec l'école, mais principalement d'accueillir l'élève là où il en est.

Les activités pédagogiques proposées peuvent être menées de manière individuelles ou collectives. Il est important que l'élève puisse se remobiliser et trouver sens à ses apprentissages. Les axes pédagogiques du MATAS 1 sont abordés au travers d'activités alternatives comme par exemple : les jeux, les activités sensorielles ou expériences artistiques et/ou créatives. Le but étant de permettre à l'élève de trouver du sens à ce qu'il fait et ainsi d'accroître sa persévérance et son estime de soi, ingrédients indispensables, pour déconstruire et reconstruire sa posture d'élève et chasser le sentiment de frustration qui a un impact non négligeable sur la motivation et l'envie de s'investir dans les apprentissages.

Cependant, il est parfois indispensable de passer par une première étape d'acquisition de compétences sociales en mettant en arrière-plan les objectifs scolaires, c'est pourquoi, le projet du MATAS 1 Entr'actes s'inscrit dans une collaboration pérago-éducative commune qui vise à développer des stratégies transversales qui ont pour but premier, d'accompagner l'enfant vers un réinvestissement de son métier d'élève et un retour à l'école qui lui permettra de transférer ses acquis.

Il est également envisageable d'imaginer un retour à l'école de manière accompagnée et ainsi de faire le lien entre MATAS 1 et école, ceci par des visites et observations de l'élève en général par l'enseignante et au besoin par l'éducatrice du MATAS. Le but visé, est d'accompagner l'élève dans sa nouvelle organisation et favoriser la stabilité et la continuité des acquisitions faites au MATAS 1, ainsi mettre au bénéfice de l'élève de son groupe classe et ses enseignants les réussites et changements de l'élève.

La mesure « retour à l'école » n'est pas obligatoire chaque situation est différente, cependant, elle est considérée comme un précieux outil supplémentaire qui vise à la réussite du retour en classe d'une manière systémique tant pour l'élève que le groupe classe et ses enseignants.

5.5 Les activités alternatives à la scolarité

Le principe de l'activité alternative à la scolarité est de travailler les compétences et les difficultés de l'élève avec un support autre que les matières scolaires. Il ne s'agit pas de mettre en concurrence des activités avec les tâches scolaires mais bien de mettre en œuvre un support permettant un changement et une évolution favorable du comportement de l'élève, cela plus particulièrement sur les plans de :

- la confiance en soi, l'estime de soi
- la concentration
- la place dans le groupe
- la communication, les codes sociaux

- la collaboration
- des stratégies d'apprentissage (aussi par les pairs)
- la pensée créative, la créativité
- la pensée réflexive
- du/des comportements problématiques

Il va de soi que les temps de classe sont également un excellent terrain pour développer ces habiletés, d'où tout le sens (et l'essence) de la collaboration interdisciplinaire entre éducatrice et enseignante !

Les activités éducatives peuvent être collectives ou individuelles.

Les activités support proposées sont par exemple la voltige à cheval – la boxe éducative et autres activités sportives – la cuisine – les activités créatrices et artistiques – les activités culturelles.

5.6 Les activités individualisées

Mettre l'enfant dans un projet personnalisé et personnel est un bon moyen de travailler et de renforcer toutes les compétences précitées et dont il a besoin pour trouver de la motivation et du plaisir à être/redevenir élève.

C'est pourquoi des activités individualisées sont également privilégiées afin de travailler au plus près des besoins de l'enfant mais également pour lui permettre de se valoriser et de valoriser ses compétences, ses savoirs et de mettre en avant/en évidence son potentiel.

Durant son passage au MATAS, l'élève sera donc invité à réaliser un projet individuel que l'éducatrice et l'enseignante vont coconstruire avec lui. Il peut s'agir d'un exposé – d'un reportage sur un thème – d'une présentation de sa passion, de l'illustration d'un conte, de l'écriture d'une histoire ou tout autre projet qui fait sens pour lui et qui mobilise son intérêt et sa motivation mais qui permet également le développement de compétences telles que l'engagement, la persévérance et l'effort face à une tâche de plus longue durée.

Ce projet, présenté à la classe ordinaire à la fin de la mesure, pourra servir de support pour soutenir l'élève dans son retour à 100% en classe.

5.7 Les activités en soutien à la famille

Des entretiens de famille, des conférences thématiques ou toute autre événement ayant pour but le soutien à la parentalité peuvent être proposés dans le courant de l'année scolaire aux parents d'élèves fréquentant le Matas.

6. Au fil de la prestation MATAS

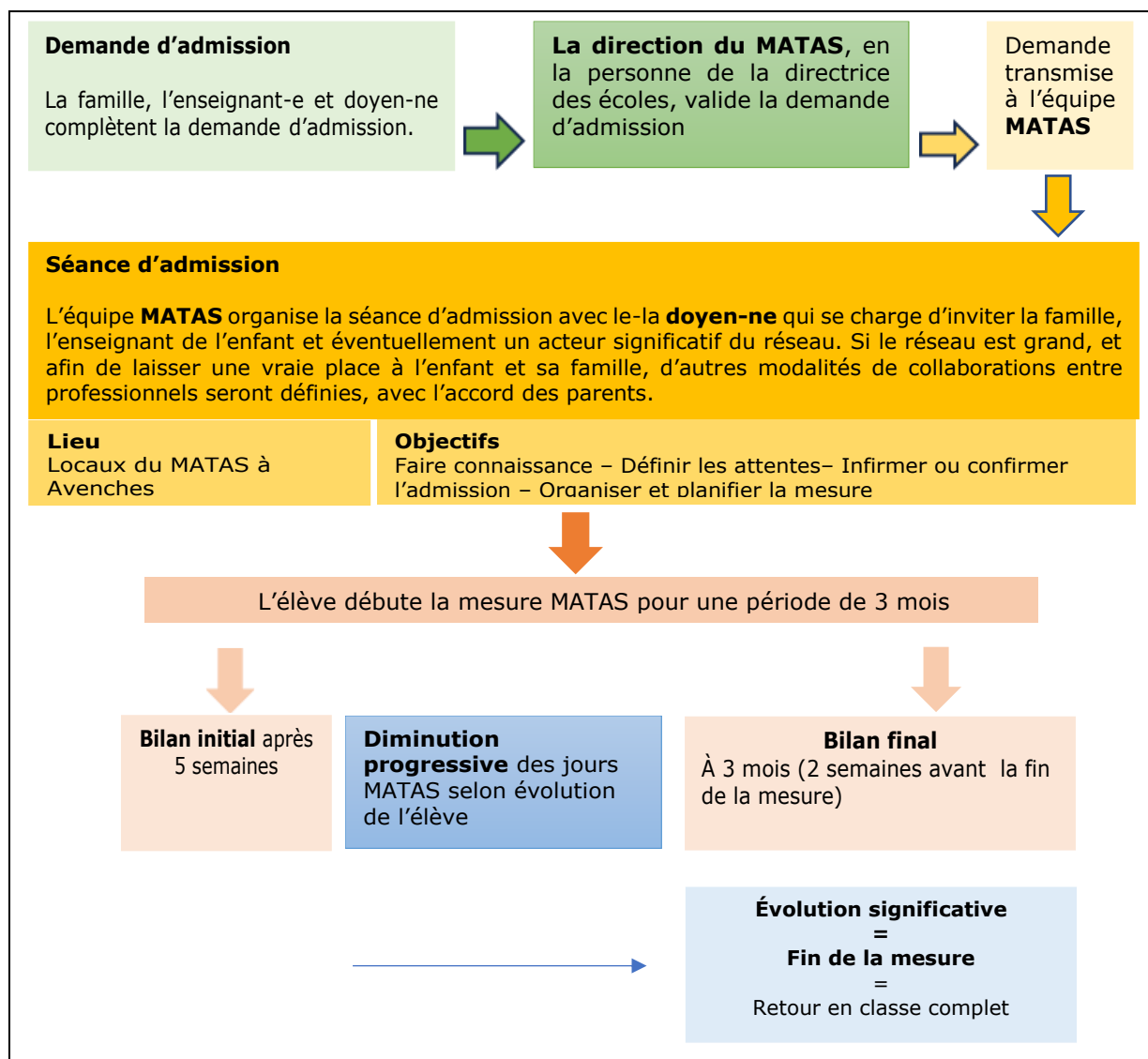
6.1 Bilans et réseaux

Diverses rencontres situationnelles entre professionnels ont lieu tout au long de la prise en charge de l'enfant. Un premier bilan, après 5 semaines, permet de faire état des difficultés mais également des progrès déjà observés et de procéder à d'éventuels réaménagements.

Des retours réguliers (informations et observations) sont faits aux parents et à l'élève par le biais d'un cahier journalier, de contacts téléphoniques ou au besoin, d'entretiens.

C'est lors du bilan final, au plus tard deux semaines avant la fin des 3 mois de la prise en charge, que le réseau décide de la fin de la mesure ou d'une éventuelle prolongation de celle-ci. Ceci afin de pouvoir prendre congé de l'élève sans précipitation et de mettre en place les nouvelles modalités d'accueil dans la classe d'origine.

Le schéma présenté ci-dessous permet de visualiser les étapes de ce processus :



6.2 Exclusion

En principe, selon les recommandations de la DGEJ, un enfant ne peut pas être exclu du MATAS, sauf s'il met en danger la mission de la prestation. Pour l'élève qui ne respecterait pas les règles et dont les comportements pourraient mettre en danger sa personne ou son intégrité ou celle d'autrui, une évaluation serait faite.

Si son comportement devait nécessiter une prise en charge plus spécifique, un réseau serait organisé afin de mener une réflexion en lien avec ses besoins.

La violence, l'abus ou le non-respect grave de règles peuvent donc entraîner une exclusion de la structure. La mise en place d'une prise en charge adaptée en découlerait et les services concernés seraient avisés.

7. Évolution du concept

Si les bases du concept des MATAS sont standards dans le canton de Vaud, l'équipe et la direction du MATAS 1 d'Avenches ont le souci de répondre au mieux aux attentes et aux besoins des différents acteurs engagés autour de l'enfant.

La collaboration au sein d'un MATAS relevant des domaines pédagogiques et éducatifs, l'articulation entre ces deux domaines d'intervention reste complexe et demande une évaluation régulière. Des éventuels ajustements à apporter au module et au concept ne sont donc pas exclus.

*En collaboration avec l'équipe MATAS
Florence Baltisberger
Octobre 2023*